



Burkina : une tentative de déstabilisation déjouée, selon le ministère de la Sécurité intérieure

Le ministre de la Sécurité intérieure, Simon Compaoré a affirmé vendredi en conférence de presse à Ouagadougou que 19 militaires, pour la plupart issus de l'ex-Régiment de sécurité présidentielle, la garde prétorienne sous Blaise Compaoré, ont été arrêtés pour leur implication présumée dans une tentative de déstabilisation des institutions.

Tout serait parti d'un banal contrôle par des gendarmes postés sur le pont de Nazinon à 140 km au sud de Ouagadougou, le 8 octobre. Ceux-ci interceptent quatre individus qu'ils prennent pour des coupeurs de route en raison de leurs grigris et amulettes. Alors qu'ils les conduisent vers Po, ville frontalière du Ghana au sud du pays, une altercation éclate quand les suspects tentent de désarmer les gendarmes. Deux des forcenés sont alors tués tandis qu'un gendarme reçoit une balle dans le ventre, d'après les explications de Simon Compaoré qui s'exprimait vendredi 21 octobre devant la presse.

Selon lui, les auditions des individus ont révélé que trois d'entre eux sont des déserteurs de l'ex-Régiment de sécurité présidentielle (RSP), dissous en septembre 2015 après la tentative de putsch du général Diendéré. Les quatre suspects

étaient en possession de cartes d'identité ivoiriennes, selon une source proche de l'enquête, et étaient déjà recherchés dans le cadre d'une autre affaire : l'attaque de la poudrière de Yimibi, le 22 janvier 2016.

Un groupe de 32 hommes

La police judiciaire a également découvert « un complot visant à déstabiliser les institutions et à prendre le pouvoir par les armes », a poursuivi le ministre. Et de préciser : « Selon les dénonciations corroborées par d'anciens soldats du RSP, l'adjudant chef Coulibaly Gaston [décrit comme le chef du complot présumé], secondé par le sergent Zerbo Kalifa et Yelemou Issiaka, tous issus de l'ex-RSP, ont travaillé à recruter 30 autres militaires en avançant que l'armée les marginalisait. Certains ont adhéré au projet ».

Les enquêteurs ont ainsi démantelé un groupe composé de 32 hommes, principalement des sous-officiers et des soldats dont seize avaient déserté le RSP, lesquels projetaient d'attaquer le siège de la gendarmerie à Ouagadougou ainsi que la Maison d'arrêt et de Correction des armées où sont détenus les auteurs présumés du putsch manqué de septembre 2015. À en croire Simon Comparé, ils envisageaient également de séquestrer des autorités et de prendre le contrôle du palais présidentiel de Kosyam.

Une vingtaine de soldats encore en garde à vue

Au total, 19 soldats soupçonnés d'être liés à cette tentative de déstabilisation ont été placés en garde à vue, dont dix ont été déférés au Parquet du commissaire au gouvernement. Une dizaine de civils ont également été entendus. « Les investigations se poursuivent et d'autres arrestations ne sont pas à exclure », a ajouté Simon Compaoré.

Pour le ministre, les enquêtes en cours ont permis aux forces burkinabè de défense de déjouer une tentative de complot contre les institutions républicaines. Selon les aveux des

suspects arrêtés, l'attaque était prévue dans la nuit du samedi 8 octobre. L'opération devait d'abord permettre aux assaillants de se procurer des armes. Des réunions préparatoires auraient eu lieu à Ouagadougou et dans certaines garnisons situées à l'intérieur du pays, selon une source sécuritaire.

Source : Jeune Afrique



Journées Portes Ouvertes à l'Office Togolais des Recettes (OTR)

L'office Togolais des Recettes (OTR) s'ouvre au grand public à la faveur de deux journées portes ouvertes officiellement lancées ce 20 octobre 2016 au siège de l'institution à Lomé. C'est le Commissaire général de l'Office, Henry GAPERI qui a présidé l'ouverture de ces journées en présence du commissaire des impôts, Esso-wavana ADOYI, de celui des douanes Kodjo ADEDZE et de nombreux opérateurs économiques.

Au cours de ces deux jours, les agents du service des douanes, des impôts et de l'administration générale de l'OTR sont mobilisés pour donner toutes les informations concernant

l'Office et apporter des réponses à toutes les questions qui seront posées par le public en général.

Au menu de ces journées, des stands d'expositions animés par le personnel de l'Office, des visites guidées, des opérations de délivrance de cartes d'opérateurs économiques et quitus fiscaux, des conférences-débat avec les partenaires. Selon Henry GAPERI, ces conférences permettront à l'OTR non seulement de pouvoir mieux répondre aux attentes des opérateurs économiques et autres contribuables, mais aussi d'identifier et de répondre efficacement aux défis qui se posent aux contribuables en matière de paiement d'impôts, de taxes et droits de douanes qui sont destinés à booster l'économie nationale.

Cette initiative est saluée par les opérateurs économiques qui y trouvent une volonté des responsables de l'OTR d'asseoir un dialogue progressif pour un meilleur partenariat entre l'institution et les opérateurs économiques. *« Nous tenons à féliciter les responsables de l'OTR pour cette opportunité pour qu'ensemble, on puisse être de vrais partenaires car les opérateurs économiques ne peuvent exister sans l'OTR et vice versa. Nous les remercions pour cette nouvelle vision qu'ils veulent implémenter entre l'Office et les opérateurs privés »*, s'est réjoui Germain MEBA, Président de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Togo (CCIT), tout en souhaitant que ces genres d'initiatives se perpétuent pour un renforcement du partenariat.

Bruno OBOE



CAN TOTAL GABON 2017 : Les Eperviers du Togo dans la poule C avec la Côte d'Ivoire, la RDC et le Maroc



Les Eperviers du Togo

Entre grincements de dents et ouf de soulagement, les différentes équipes nationales qualifiées pour la 31^{ème} édition de la Coupe d'Afrique des Nation Gabon 2017 connaissent désormais leurs adversaires. Le tirage au sort de cette compétition continentale a eu lieu ce 19 octobre à Libreville dans la capitale gabonaise, en présence du Président du Gabon, Ali Bongo Ondimba et celui de la CAF, Issa Hayatou.

Suite à ce tirage, les Eperviers du Togo se retrouvent dans la poule C en compagnie de la Côte d'Ivoire, de la République Démocratique du Congo (RDC), et du Maroc. Le Gabon, pays organisateur, évoluera dans la poule A et aura pour

adversaire, le Burkina Faso, le Cameroun, et la Guinée Bissau qui est à sa première participation à une phase finale de la CAN. Dans la poule B, on retrouve l'Algérie, la Tunisie, le Sénégal et le Zimbabwe. Enfin dans la poule D, le Ghana, le Mali, l'Egypte qui fait son retour après trois éditions manquées, et l'Ouganda.

Les poules A, B, C et D évolueront respectivement à Libreville, Franceville, Oyem et Port Gentil.

Les Eperviers du sélectionneur français Claude Leroy vont ainsi retrouver les Eléphants de la Côte d'Ivoire comme ce fut le cas à la CAN 2013 en Afrique du Sud. Au-delà de cette rencontre qui sera très attendue, ce sera sur un autre plan, un duel entre deux sélectionneurs français dans cette poule à savoir Claude Leroy qui sera face à un certain Hervé Renard, sélectionneur du Maroc, un entraîneur qui a déjà offert deux Coupes d'Afrique des Nations à deux pays différents notamment la Zambie en 2013 et la Côte d'Ivoire en 2015.

Le rendez-vous est donc pris pour le 14 janvier 2017 à Libreville pour le match d'ouverture de cette nouvelle édition de la CAN entre le Gabon et la Guinée Bissau.

David SOKLOU



Communiqué sanctionnant le Conseil des ministres du mercredi 19 octobre 2016

Le conseil des ministres s'est tenu, ce mercredi 19 octobre 2016, au Palais de la Présidence de la République, sous la conduite du Président de la République, Son Excellence, Monsieur Faure Essozimna Gnassingbé.

Au cours des travaux, le conseil a adopté un projet de loi, 4 décrets, écouté 6 communications et des divers.

Le projet de loi adopté par le conseil des ministres est relatif à la loi d'orientation sur la société de l'information au Togo, pris en application des recommandations des sommets mondiaux sur la société de l'information qui se sont tenus du 10 au 12 décembre 2003 à Genève et du 16 au 18 novembre 2005 à Tunis.

Le présent projet de loi d'orientation vise à encadrer la production d'une réglementation permettant de garantir une liberté responsable de communication, de participation, d'expression et de création dans tous les secteurs de la société de l'information, à renforcer une solidarité numérique à travers l'organisation d'un système d'accès du plus grand nombre aux technologies de l'information et de la communication et à sécuriser les ressources informationnelles des personnes et des biens de la société de l'information.

Par ce projet, le gouvernement adapte l'arsenal législatif et réglementaire national aux exigences de la société de l'information conformément aux principes auxquels il a librement adhéré tant à l'échelle internationale que communautaire.

Le premier décret adopté en conseil des ministres porte sur

les services du Médiateur de la République et aux règles de leur fonctionnement.

En effet, la Constitution du 14 octobre 1992, en son article 154, institue un Médiateur de la République chargé de jouer le rôle de facilitateur dans le règlement des conflits qui peuvent naître entre l'Administration et les citoyens. Ce décret dote le Médiateur de la République de structures adaptées aux exigences de ses missions, de manière à lui permettre de s'atteler aux tâches qui lui incombent, et de jouer pleinement et efficacement son rôle d'intercesseur entre l'Administration publique et les administrés.

Le deuxième décret adopté en conseil des ministres porte création, attributions, composition et fonctionnement du comité national de facilitation des échanges (CNFE) ; il dote notre pays d'un cadre institutionnel de coordination, de suivi et d'évaluation de mise en œuvre de l'accord sur la facilitation des échanges (AFE) adopté lors de la 9^{ème} conférence ministérielle de l'organisation mondiale du commerce (OMC) qui a eu lieu à Bali (Indonésie) en décembre 2013.

Ce comité, composé des acteurs des secteurs public et privé, notamment les organismes intervenant aux frontières, répond à l'article 23.2 de cet accord qui prévoit la mise en place de cet organe.

Le troisième décret adopté en conseil des ministres porte l'organisation et le fonctionnement du comité national des droits de l'enfant (CNE). La protection et la promotion des droits de l'enfant constituent une préoccupation majeure pour le Togo.

Après la ratification en 1997, de la charte africaine des droits et du bien-être de l'enfant, le Togo a adopté le 06 juillet 2007, le code de l'enfant, renforçant ainsi l'internationalisation des dispositions de ces instruments internationaux et régionaux.

Le comité national des droits de l'enfant a pour mission, entre autres, de promouvoir et de protéger les droits de l'enfant sur l'ensemble du territoire national, d'assurer le suivi de l'application des dispositions du code de l'enfant et de proposer des projets de textes législatifs et réglementaires visant à garantir un meilleur respect des droits de l'enfant.

Le quatrième décret adopté ce jour par le conseil des ministres est relatif aux modalités de gestion administrative, technique et commerciale du domaine internet national ".tg".

Depuis novembre 1997, un opérateur privé assure la gestion du domaine ".tg" ainsi que l'enregistrement des noms de domaine en ".tg".

Des démarches entreprises en vue d'obtenir auprès des instances internationales chargées de la gestion de l'internet au niveau mondial, le changement d'administrateur au profit de l'Autorité de régulation désigné comme tel par la loi, ont abouti en février 2016. Le processus de transfert étant finalisé, il importe de fixer le nouveau cadre de gestion du domaine internet national ".tg".

La première communication présentée au conseil des ministres a porté sur les deux premières étapes de la mise en œuvre de l'approche contractuelle en vue de la réforme de la gestion des structures publiques de soins.

La première étape a consisté, pour le ministre chargé de la santé, en des échanges avec les différents acteurs, sur le processus de cette approche contractuelle.

La deuxième définit l'élaboration d'un cadre contractuel exhaustif en vue de procéder à un appel d'offre.

La seconde communication écoutée par le Conseil est relative à la rentrée scolaire 2016-2017 sur toute l'étendue du territoire national.

L'année scolaire qui vient de débiter se poursuivra jusqu'au 14 juillet 2017 avec deux périodes de congés : du 23 décembre 2016 au 03 janvier 2017 et du 07 au 17 avril 2017.

On enregistre une augmentation de 5% des effectifs dans l'enseignement général, et 7% dans la formation professionnelle.

Face à cet accroissement des effectifs, le gouvernement a mobilisé d'importants moyens tant dans la construction et la rénovation des infrastructures scolaires, et dans l'amélioration de la qualité du service éducatif.

Des mesures ont été prises pour assurer une rentrée scolaire apaisée sur le front social, notamment par le versement des primes de bibliothèque et de rentrée, qui seront mensualisées à partir de juillet 2017, l'intégration des enseignants auxiliaires dans le corps des fonctionnaires de l'enseignement en application du nouveau statut général de la fonction publique et du décret d'application et la finalisation du projet de statut particulier des personnels de l'enseignement.

Le conseil a félicité l'ensemble des syndicats des parents d'élèves et des enseignants qui ont fait preuve de responsabilité afin que la rentrée scolaire se fasse dans un climat apaisé.

La troisième communication suivie par le conseil est relative au premier sommet industriel de la CEDEAO tenue à Accra le 21 juillet 2016. Ce sommet, dont le but est de passer en revue les modalités d'accélération de l'industrialisation et du développement du secteur privé de l'Afrique de l'Ouest, a été l'occasion de relever que l'Afrique, malgré ses richesses minières et agricoles, ne représente que 1,9% du volume des échanges mondiaux de produits manufacturés.

Face à ce déséquilibre, des approches de solutions ont été proposées, dont la mise en place par les Etats membres de fonds spéciaux de garantie, la maîtrise des techniques de

l'énergie solaire, la mise à la disposition des industriels, de laboratoires accrédités dans le domaine de la métrologie.

La délégation togolaise a présenté à ce sommet les efforts du gouvernement en la matière en proposant la mise en place d'une véritable coopération entre les PME de confection au sein de la communauté, en vue de mutualiser les énergies pour être compétitives et conquérir les marchés extérieurs.

La quatrième communication est consacrée à la réunion des ministres de l'enseignement supérieur de l'espace universitaire francophone de l'espace francophone tenue à Bamako le 17 juin 2016. Ces assises qui viennent à la suite de la rencontre tenue à Paris en juin 2015, ont permis entre autres d'évoquer les modalités de financement du numérique.

Au titre des divers :

Le Chef du gouvernement a adressé au nom du Conseil toute son admiration au Président de la République pour le succès éclatant qu'a connu le sommet extraordinaire de l'Union africaine sur la sécurité et la sûreté maritimes et le développement en Afrique ; succès unanimement reconnu par tous les participants. Ce succès met en évidence le leadership du Chef de l'Etat et honore notre pays et le continent africain.

Compte rendu a été fait au conseil des ministres du déplacement prochain à Genève d'une délégation interministérielle dans le cadre de l'examen périodique universel du second cycle.

Il a été rappelé au Conseil que le 22 octobre prochain, se tiendra la journée mondiale de l'alimentation.

Enfin, trois décrets de nomination ont été pris au titre du ministère des enseignements primaire, secondaire et de la formation professionnelle.

Fait à Lomé, le 19 octobre 2016



Le ministre cubain des affaires étrangères en visite au Togo

Le chef de la diplomatie cubaine, Bruno Rodriguez Parrilla a effectué ce mercredi 19 octobre 2016 à Lomé, une visite de travail dans le cadre du renforcement des liens de coopération bilatérale entre le Togo et Cuba.

Le ministre cubain des affaires étrangères a rencontré son homologue togolais, Pr Robert Dussey, avec qui il a échangé sur des sujets allant dans le sens du renforcement des liens de coopération entre les deux pays, notamment dans les domaines de la santé, de l'enseignement professionnel, de l'assistance humanitaire, du commerce et de l'agriculture.

« Je suis venu pour exprimer ma gratitude pour la solidarité que le Togo a toujours montré vis-à-vis de Cuba, nous avons tenu des conversations officielles ainsi que des échanges habituels de ce type de visite. Nous pouvons énormément travailler dans les domaines de la coopération bilatérale surtout le domaine de l'éducation et de la santé. Nous avons

déjà une expérience positive dans ces domaines et nous devons trouver d'autres domaines de travail pour une coopération réciproque très enrichissante », a laissé entendre Bruno Rodriguez Parrilla.

Le début des relations diplomatiques qui unissent le Togo et Cuba remontent en 1979. Dans le cadre de cette coopération, le Cuba offre régulièrement des bourses de stages ou de formations à des étudiants togolais à La Havane, capitale de Cuba.

Cris DADA



Faure Gnassingbé en visite de travail au Gabon

Le Président de la République togolaise, Faure Gnassingbé a effectué ce mardi 18 octobre à Libreville au Gabon, une visite de travail avec son homologue gabonais, Ali Bongo Ondimba. Les informations font état de deux sujets au menu des travaux entre les Chefs d'Etat notamment la redynamisation des liens de coopération et d'amitié entre les deux pays et les questions relatives à la sécurité et à la sûreté maritimes.

Il faut signaler que le 15 octobre passé, c'est le Premier Ministre gabonais Emmanuel Issoze Ngondet qui prenait part à Lomé à la conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement de l'Union Africaine qui a abouti à la signature de la charte de Lomé sur la sécurité et de sûreté maritimes et le développement en Afrique.

Fin septembre dernier, le Président Faure Gnassingbé était à

Libreville à l'occasion de l'investiture du Président gabonais réélu, Ali Bongo Ondimba.

Cris DADA



Les souhaits du Ministre Robert DUSSEY suite à la signature de la Charte de Lomé

Le Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine sur la Sûreté et la Sécurité Maritimes et le Développement en Afrique a pris fin depuis le samedi 15 octobre dernier par l'adoption et la signature de la Charte de Lomé. Un document juridique contraignant de lutte contre tous les actes de piraterie et de trafic illicite dans l'espace maritime. Après l'adoption de ce texte, viendra l'étape de sa ratification puis celle de sa mise en œuvre. Invité ce lundi dans le journal de 20 heures sur la télévision togolaise (TVT), le patron de la diplomatie togolaise, Robert DUSSEY a souhaité que le Togo, initiateur de ce projet, soit le premier pays à ratifier le texte.

« J'imagine que parce que la charte porte le nom de Lomé, les honorables députés à l'Assemblée nationale togolaise vont

rapidement se saisir de cette charte pour que le Togo montre encore l'exemple en étant le premier pays à ratifier cette charte afin d'encourager les autres pays à le faire », a déclaré le Ministre Robert DUSSEY.

Il a ajouté que la diplomatie togolaise va continuer à travailler avec la commission de l'UA de sorte que les autres pays qui n'ont pas encore signé cette charte puissent le faire afin que la ratification se fasse aussi assez rapidement.

L'autre volet de l'entretien est relatif au financement de la mise en œuvre de la charte. Sur cet aspect, il a souligné qu'un comité de 15 pays sera mis en place par l'Union africaine (à raison de 3 pays par communautés économiques régionales en Afrique). Ces pays vont se réunir pour définir comment mobiliser les financements pour la mise en œuvre la charte. *« Cette charte de Lomé, a la particularité de soulever la question de son propre financement de sorte que le comité mis en place puisse essayer de réfléchir et trouver les solutions de financement »*, a expliqué le Ministre DUSSEY.

Pour information, les dispositions prises dans cette charte sont telle qu'une fois que les 15 pays la ratifient, elle peut déjà rentrée en vigueur.

Il faut souligner que dans un communiqué rendu public toujours ce lundi, le Chef de l'Etat, Faure GNASSINGBE a exprimé sa gratitude et ses remerciements non seulement aux illustres hôtes qui ont fait le déplacement de Lomé pour le sommet, mais aussi aux partenaires et experts qui ont largement contribué à la réussite de l'événement de même qu'à l'ensemble de la population togolaise pour son sens de l'hospitalité et du civisme. *« L'avancée réalisée avec la tenue de ce Sommet et les engagements qui en ont résulté sont une fierté pour les filles et fils du Togo et d'Afrique. Ils sont aussi un encouragement à demeurer solidaires et mobilisés pour le développement de nos nations et de notre continent »*, ajoute le communiqué.



La misère, une violation des droits humains !

« Passer de l'humiliation et de l'exclusion à la participation : éliminer la pauvreté sous toutes ses formes » : C'est autour de cette thématique que les communautés humaines célèbrent ce 17 octobre, l'édition 2016 de la journée mondiale pour l'élimination de la pauvreté. Une célébration destinée à faire entendre la voix et à venir en aide aux personnes démunies afin de les sortir de leur condition indigne de vie.

L'accès à l'éducation, à la santé, à une alimentation équilibrée, à un logement décent ou encore à un environnement sain est un droit humain. Cependant, la pauvreté et la misère peuvent faire en sorte que les populations victimes, éprouvent de grandes difficultés à subvenir à leurs besoins essentiels de base. Selon les Nations Unies, 01 milliard de personnes environ vivent dans la pauvreté extrême dans le monde et plus de 800 millions souffrent de la faim et de la malnutrition.

Dans son message à l'occasion de cette journée, le Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon explique que la pauvreté est à la fois cause et conséquence de marginalisation et d'exclusion sociale. *« L'humiliation et l'exclusion sont d'importantes*

causes d'instabilité sociale et, dans le pire des cas, de l'extrémisme violent qui agite tant de parties du monde. Cependant, dans la plupart des cas, les personnes vivant dans la pauvreté font face à ces maux de la société en faisant preuve d'une résilience stoïque, travaillant pour fuir la réalité dégradante de leur vie quotidienne », a-t-il souligné tout en invitant l'humanité à tenir la promesse du Programme 2030, en mettant fin à l'humiliation et à l'exclusion de ceux qui vivent dans la pauvreté.

En effet, le 25 septembre 2015 en marge de l'Assemblée générale des Nations Unies, **193 dirigeants de la planète se sont engagés à atteindre 17 objectifs mondiaux pour réaliser 3 accomplissements ambitieux au cours des 15 prochaines années notamment : mettre fin à l'extrême pauvreté, lutter contre les inégalités et l'injustice, et régler le problème du changement climatique.** Ces objectifs mondiaux qui sont appelés « Objectifs de développement durable » (ODD) font partie du nouveau programme de développement post-2015, intitulé « *Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030* ».

« *Nous devons abattre les murs de la pauvreté et de l'exclusion qui accablent tant de personnes dans toutes les régions du monde. Nous devons bâtir des sociétés sans exclusive, favorisant la participation de tous. Nous devons faire entendre les voix de tous ceux qui vivent dans la pauvreté (...); Engageons-nous à respecter et à défendre les droits fondamentaux de tous et à mettre fin à l'humiliation et à l'exclusion sociales que subissent chaque jour ceux qui vivent dans la pauvreté, en les associant à l'action mondiale visant à éliminer la pauvreté extrême une fois pour toute* », a insisté Ban Ki Moon.

« *Tous les gouvernements et toutes les sociétés ont le devoir de résoudre les inégalités socioéconomiques systémiques et d'aider tous ceux qui vivent dans la pauvreté extrême à se prendre en charge, ainsi que leur famille et leur communauté,*

et à construire un avenir plus équitable, plus durable et plus prospère pour tous », conclut le diplomate onusien.

Au Togo, plusieurs interventions du Gouvernement, soutenues par les partenaires techniques et financiers, conduisent à un niveau de croissance économique annuel de l'ordre de 5 à 6 % et à une baisse sensible de l'incidence de la pauvreté au niveau national qui est passée de 61,7 % en 2006 à 58,7 % en 2011 et à 55,1 % en 2015. Cependant, la grande remarque est que la pauvreté ne recule pas aussi massivement comme la population le souhaite, ce qui laisse à penser que malgré ces taux de croissance, beaucoup reste encore à faire sur le terrain notamment au niveau des secteurs sociaux car une partie importante de la population aussi bien dans les milieux ruraux que dans les centres urbains ne profite pas encore véritablement des fruits de la croissance.

David SOKLOU



Togo/ Rentrée scolaire : 2 340 000 élèves ont repris le chemin de l'école

Fini le sommet de Lomé sur la sécurité maritime, place à la rentrée scolaire. Ils sont quelques 2.340.000 élèves à reprendre les chemins de l'école ce lundi 17 octobre pour le compte de l'année scolaire 2016-2017 au Togo. Après les belles vacances, c'est donc l'école qui recommence, de la maternelle au deuxième cycle du secondaire (Lycée) aussi bien de l'enseignement général que technique.

Des retrouvailles pour certains, des prises de contacts avec les nouveaux camarades et enseignants pour d'autres, l'ambiance est déjà au rendez-vous dans les établissements au premier jour de cette rentrée scolaire. Pour les enseignants et élèves dans les établissements que nous avons visités, c'est la joie de se retrouver en bonne santé même si du côté des tout-petits de la maternelle ou du CP1, la séparation avec « maman » pour cette première journée est plus ou moins difficile avec quelques larmes en passant...

Afin de constater l'effectivité de cette rentrée dans les établissements scolaire, le ministre Komi Paalamwé Tchakpélé des enseignements primaire et secondaire et son collègue Georges Aïdam en charge de l'enseignement technique et de la formation professionnelle ont effectué ce matin, une tournée dans certains établissement de Lomé. Ces derniers n'ont pas manqué de souhaiter une bonne année de succès aux élèves et au corps enseignants.

« Le gouvernement prête une attention particulière à votre réussite scolaire et à votre avenir. Comme vous le savez, la réussite se trouve au bout de l'effort et se prépare, elle s'acquiert. Mettez-vous donc au travail dès ce 17 octobre 2016 avec beaucoup de courage et d'abnégation. Evitez les comportements à risque, soyez les filles et fils dignes d'assurer notre relève et de faire de notre pays le Togo, ce dont nous rêvons tous », a indiqué à l'endroit des élèves, le ministre Komi Paalamwé Tchakpélé dans un message à la veille de cette rentrée.

A l'endroit des enseignants, il a saisi l'occasion pour adresser des félicitations et leur témoigner de l'engagement du Gouvernement à continuer les efforts allant dans le sens de l'amélioration de leur condition de vie et de travail dans un esprit de concertation et de respect mutuel. On se rappelle que quelques jours avant cette rentrée, le gouvernement a décidé « à titre exceptionnel » de procéder au paiement en une seule tranche des primes de rentrée et de bibliothèque aux

enseignants. Lesquelles primes seront disponibles avant la fin de ce mois d'octobre selon les informations.

Dans son propos, le ministre des enseignements primaire et secondaire a souligné la disponibilité et l'ouverture du gouvernement à des concertations permanentes avec tous les acteurs du système éducatif. Un message beaucoup plus à l'endroit des quatre syndicats d'enseignants qui ont lancé un mot d'ordre de grève de deux jours à compter de ce lundi pour une amélioration de leur condition de vie et de travail.

David SOKLOU



Rentrée scolaire : ATRBLB fait don de fournitures scolaires aux élèves démunis

L'Association Togolaise Rigogo Bisous Là-bas (ATRBLB) vole au secours des élèves démunis et nécessiteux en prélude à la rentrée du 17 octobre prochain. Dans ses activités au service du développement et de l'épanouissement des jeunes et des orphelins au Togo, cette association vient de faire des dons de fournitures scolaires à une trentaine d'élèves de Lomé et de ses localités environnantes.



Ces fournitures évaluées à plus de 500.000 F CFA sont composées de sacs, de cahiers, des ensembles de géométrie, et de crayons. De quoi soulager les parents et tuteurs de ces élèves démunis venus non seulement des

quartiers de Lomé, mais aussi d'autres localités notamment Djanglé, Badja, Vogon et Aného.

« *Nous avons remarqué que sur toute l'étendue du territoire, il y a des orphelins de père ou de mère et parfois des deux parents qui vivent dans des conditions difficiles. Nous avons donc décidé d'accompagner ces enfants pour leur épanouissement et leur dire qu'avec notre association, ils peuvent continuer leurs études et trouver du travail* », indique Daniel, un des responsables de l'association. Il ajoute que les frais de scolarité de ces 30 élèves seront également pris en charge dès la rentrée prochaine.

Selon Madame M D, la grand-mère Rigogo a trouvé indispensable de mobiliser la diaspora et les bonnes volontés au Togo à penser non seulement à leurs propres enfants mais aussi à tous les enfants du Togo surtout les nécessiteux afin qu'ils puissent se sentir aimés et être rassurés que s'ils ont besoin d'un « bisou » ou soutien, qu'ils en trouvent.

« Nous souhaitons un climat de paix dans notre pays afin que nos frères et sœurs de la diaspora togolaise puissent mettre la main à la poche pour soutenir ces enfants qui sont dans le besoin », a-t-elle signalé.

Du côté des bénéficiaires, c'est un sentiment de joie. « *Je suis très content et je voudrais remercier l'association ATRBLB pour ce geste car ce n'est pas facile en ces temps durs* », nous a témoigné Elisabeth KPOGLO, parent de trois enfants venus du quartier Anfamé. Même sentiment de joie chez une autre bénéficiaire du nom de Kodjovi Akoko venue de

Djagblé : « *Je n'ai qu'un seul mot : merci. Que Dieu bénisse cette association afin qu'il se développe davantage dans ses activités aux côtés des populations démunies* ».

Créée le 23 juin 2016 à Lomé, l'association ATRBLB projette dans le futur, mettre en place un centre artisanal pour les enfants démunis et œuvrer dans l'accompagnement des jeunes dans la recherche du travail.

David SOKLOU